

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

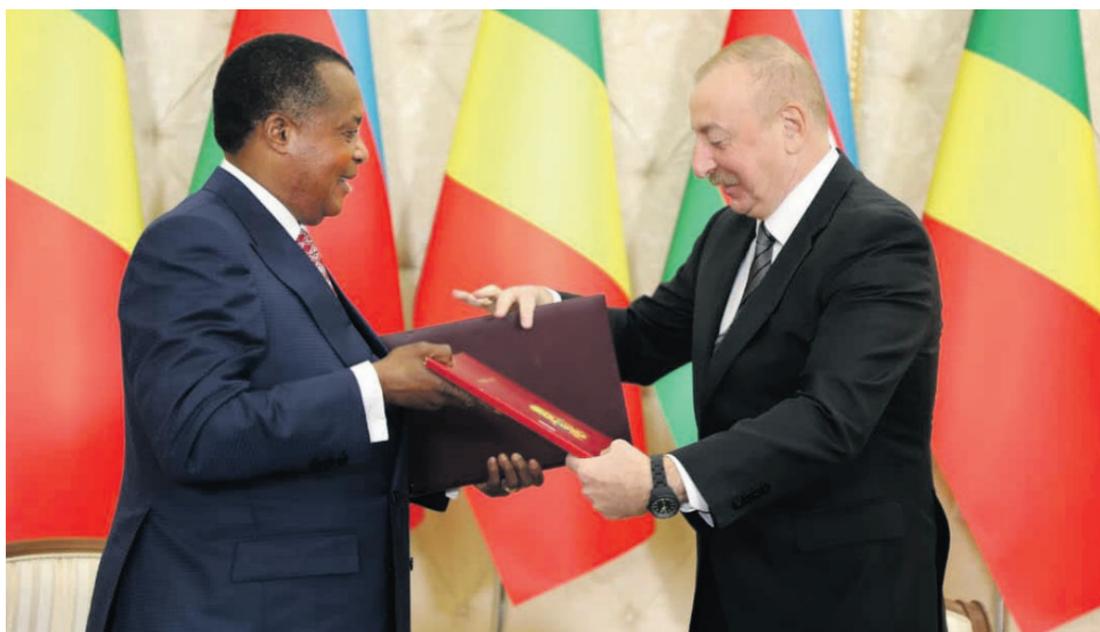
200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 4727 - VENDREDI 5 AVRIL 2024

DIPLOMATIE

Le Congo et l'Azerbaïdjan posent des bases de leur coopération



Échange de parapheurs entre Denis Sassou N'Guesso et Ilham Aliyev DR

A l'occasion de sa visite officielle de soixante-douze heures à Bakou en Azerbaïdjan, le président de la République Denis Sassou N'Guesso et son homologue azerbaïdjanais Ilham Aliyev ont posé des jalons de la coopération entre les deux Etats dans les domaines de l'agriculture, des énergies renouvelables, des mines, des hydrocarbures et de l'environnement.

Dans sa déclaration délivrée le 4 avril en présence de son homologue azerbaïdjanais, le chef de l'Etat congolais a indiqué que « cette visite qui a posé un jalon prometteur dans la construction de notre avenir commun avait pour but de concrétiser notre ambition de développer des relations de coopération multiformes, solides, durables et exemplaires ».

Page 16

PERSONNES VIVANT AVEC HANDICAP

Le Conseil consultatif dénonce l'interférence des groupes de pression

Suite à une déclaration de l'assemblée générale d'une plateforme des organisations des personnes handicapées du Congo qui exige le départ du secrétaire exécutif permanent du Conseil consultatif des personnes vivant avec handicap (PVH), Jean de Dieu Goma, le bureau de cette institution a fustigé l'interférence des groupes de pression.

Au regard de la guerre de leadership à laquelle se livrent les différentes plateformes d'associations des PVH sur cette question, les membres du Conseil, réunis hier à Brazzaville, suggèrent au gouvernement de confier exclusivement la gestion des quotas alloués aux PVH au Conseil consultatif.

Page 5

DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE VERTE

Mobiliser des partenaires autour d'Odzala-Kokoua

Après l'inscription en septembre dernier du parc national d'Odzala-Kokoua sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco, le gouvernement cherche à mobiliser des bailleurs de fonds pour soutenir la conservation de ce massif forestier situé au Nord-Ouest du pays, à cheval sur les départements de la Cuvette-Ouest et la Sangha sur une surface de 13 546 km².

A l'occasion d'une rencontre à Brazzaville entre la ministre de l'Economie forestière, Rosalie Matondo, et le directeur pays de Wildlife conservation society, Richard Malonga, en présence



Vue aérienne du massif forestier d'Odzala-Kokoua DR

du ministre Lydie Pongault en charge de l'Industrie touristique, les deux parties ont convenu de mener un plaidoyer à New York auprès des

institutions internationales pour un accompagnement dans la protection de cette aire protégée.

Page 9

SANTÉ DE LA REPRODUCTION

Le taux des avortements clandestins en hausse chez les adolescentes

Le Centre Odas a révélé, après une enquête réalisée à travers le pays, que les femmes et filles sexuellement actives font de plus en plus recours à l'avor-

tement clandestin dont le taux d'incidence est estimé à ce jour à 25,9 % chez les jeunes filles de 15 à 19 ans et à 31,3 % entre 20 à 24 ans.

L'enquête précise, par ailleurs, qu'à cause de la montée de ce phénomène, la mortalité maternelle a également augmenté dans la tranche d'âge comprise entre 10 à 24 ans, soit 25% et 10 % chez les mineures âgées de 10 à 15 ans.

Page 7

EDITORIAL

En attente

Page 2

LITTÉRATURE

Norbert Biembedi a présenté son roman « Toumayi porté disparu »

Page 9

ÉDITORIAL

En attente

La mise en œuvre effective du Programme de désarmement, démobilisation et réintégration (PDDR), dont le lancement officiel était prévu en juin dernier, se trouve dans une phase statique, en dépit des activités préparatoires qui s'enchaînent pour en baliser la voie. L'attente devenant longue, les ex-combattants, principaux concernés, et les communautés bénéficiaires perdent espoir.

L'impatience et la crainte gagnant les esprits des uns et des autres, l'exécution de ce programme devient plus qu'urgent, tant il permettra en plus de reconforter la population qui mise sur cet instrument pour se prendre en charge et améliorer sa situation économique et sociale.

Si en amont certains indices sur le terrain semblent favorables à son démarrage, en aval le PDDR se heurte à la résolution de certains aspects que d'aucuns qualifient de volet politique. Il s'agit en l'occurrence de la définition d'un statut spécial revendiqué par l'une des parties prenantes à ce processus, notamment Frédéric Ntoumi Bintsamou qui considère n'avoir pas encore trouvé gain de cause à sa requête.

La situation qui perdure a suscité l'appel lancé récemment à Kinkala, chef-lieu du département du Pool, par les participants à l'atelier sur la gestion des risques sécuritaires, à l'endroit du gouvernement et des partenaires internationaux à s'investir davantage pour relever le défi de la mobilisation des fonds nécessaires.

Souhaitons qu'il soit entendu pour renforcer durablement la paix retrouvée dans l'intérêt de tous.

Les Dépêches de Brazzaville

PRO CLIMAT CONGO-P177786

Les députés approuvent un financement additionnel

L'Assemblée nationale a autorisé, le 29 mars dernier, la ratification de l'accord de financement additionnel du Projet d'appui aux activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (Pro climat Congo-P177786) entre la République du Congo et l'Association internationale de développement (AID), pour un montant de 50 millions de dollars américains, soit environ 30 milliards FCFA.



Dans l'optique de réduire l'insécurité alimentaire dans les communautés ciblées et de développer des activités de subsistance, le prêt permettra de financer le plan de résilience pour la sécurité alimentaire ; d'appuyer les petits exploitants agricoles et de protéger et assister les personnes vulnérables.

En effet, l'objectif majeur est de renforcer la gestion des paysages et d'accroître le recours aux activités de substances améliorées. Comprenant six composantes principales, le projet vise spécifiquement à renforcer la capacité des institutions et à promouvoir la cohésion sociale ; renforcer les investissements dans l'agriculture durable et résiliente, ainsi que dans la gestion du capital naturel ; promouvoir des activi-

tés économiques et les chaînes de valeur inclusives et résilientes au changement climatique. Il s'agit aussi de réaliser une intervention d'urgence conditionnelle ; gérer, suivre et évaluer le projet ; répondre aux besoins immédiats en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Les zones géographiques de l'exécution du projet sont celles environnantes des trois zones paysagères que sont la Likouala, la Sangha, la Cuvette et Cuvette-Ouest ; les Plateaux ; le Pool et la Lékoumou ; le Kouilou ; le Niari. Notons que l'accord initial de ce financement avait été signé, le 14 avril 2023, pour un montant de 82 millions de dollars américains, soit environ 49 milliards de FCFA.

Parfait Wilfried Douniama

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossilé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Lou-bayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelé Ngon

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),

Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepe chesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

MINISTÈRE DES FINANCES

Les directions sous tutelle appelées à la responsabilité

Le ministre de l'Economie et des Finances, Jean Baptiste Ondaye, lors d'une communication délivrée le 4 avril à Brazzaville, a invité les directeurs généraux des administrations sous sa tutelle à lutter contre les mauvaises pratiques dans les services, et à tout mettre en œuvre pour que les réformes engagées aboutissent.

« Cette invitation avec insistance fait appel à votre rôle déterminant dans la direction et l'animation des services dont vous avez la charge. J'ai observé que ces derniers mois ont été marqués par de nombreuses déviations qui, pour certaines, font la Une des réseaux sociaux, notamment les interpellations prononcées au niveau des impôts », a déploré le ministre des Finances, avant d'annoncer que les enquêtes sur les opérations frauduleuses à la douane seront étendues à l'administration des impôts et des domaines.

« Nous devons conjuguer nos efforts afin de conduire le train du changement lancé, car il porte en son sein les bienfaits et les vertus de notre voyage vers la gare du développement », a indiqué Jean Baptiste Ondaye.

Le ministre des Finances a, par la même occasion, invité les cadres et agents de son département à s'approprier les innovations construites ensemble, à s'engager fermement dans la conduite du changement en cours depuis juin 2023, enfin à maîtriser les nouveaux paradigmes de la gestion axée sur les résultats.

« Il nous faut continuer à accélérer la marche sur le chemin de la réforme de la gouvernance économique et financière. C'est l'occasion de vous rappeler que l'étape suivante de notre marche est la désignation des animateurs des différents postes de responsabilité. L'occupation des postes se fera sur la base de la compétence éprouvée, inaugurée par la constitution de mon cabinet », a-t-il prévenu.

Il est attendu des recettes



Une vue de la salle lors de la communication du ministre des Finances/Adiac

fiscalo-douanières cette année : 1500 milliards FCFA, dont 1000 milliards pour les impôts et 500 milliards pour les douanes. En vue d'atteindre de meilleures performances en matière de gouvernance économique et financière, le ministère

de l'Economie et des Finances s'est fixé comme défis: la mobilisation des ressources permettant de financer le Plan national de développement 2022-2026 et le fonctionnement de l'Etat ; l'accélération de la diversification de l'éco-

nomie nationale ; la réduction de la dette ainsi que la viabilisation ; l'exécution du programme conclu avec le Fonds monétaire international au titre de la Facilité élargie de crédit 2022-2024, etc.

Lopelle Mboussa Gassia

PRIORITÉ JEUNESSE 2024

Création d'un réseau des directeurs de la planification

Le gouvernement organise, les 4 et 5 avril à Brazzaville, en partenariat avec le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), l'atelier de planification « Priorité jeunesse » 2024 dont l'objectif est, entre autres, de passer en revue les projets/activités programmés et budgétisés dans les différents ministères sectoriels en vue de constituer une base de données.

La base de données constituée au terme de l'atelier qui regroupe les directeurs des études et de la planification des ministères sectoriels facilitera la mise en œuvre, la consolidation et la communication des résultats sur l'action du gouvernement en faveur de la jeunesse. L'atelier permettra spécifiquement de rappeler aux participants les priorités de l'exécutif dans le cadre de l'année de la jeunesse ; de présenter la matrice de planification intégrée des priorités jeunesse du gouvernement en 2024 ; de renseigner la matrice de planification intégrée ; de mettre en place un réseau des directeurs des études et de la planification pour le suivi des réalisations.

Le représentant résident adjoint du Pnud au Congo, Henry René Diouf, a appelé les participants à conjuguer leurs efforts de planification et à être des acteurs essentiels dans l'animation de la plateforme qui sera mise en place avec l'appui technique et fi-



Le directeur de cabinet et le représentant adjoint du Pnud posant avec les participants/Adiac

nancier de cette agence onusienne. Il a également rappelé que l'exercice de planification conjointe à faire pendant les deux jours de travaux permettra à l'Etat de garantir une meilleure compréhension des objectifs, des besoins et des ressources disponibles. Ce qui permettra d'obtenir, espère Henry René Diouf, des résultats plus efficaces et durables afin de créer un sentiment d'engagement et de responsabilité partagée.

« Je vous encourage à donner le meilleur de vous pour l'atteinte des objectifs

du présent atelier et à vous engager dans le cadre du réseau des directeurs des études et de la planification qui sera mis en place pour l'animation de la plateforme numérique de visualisation à créer », a-t-il exhorté.

Le directeur de cabinet du ministre en charge de la Jeunesse, Charles Makaya, de son côté, a rappelé que la conception d'une matrice de planification intégrée permettrait également au Projet d'appui à l'intégration de la jeunesse au développement national, Youth Connekt Congo, de se

servir de cette cartographie pour fédérer les ministères sectoriels. « Cet atelier est le lieu indiqué pour renseigner cette matrice et aussi pour mettre en place, officiellement, un réseau des directeurs des études et de la planification pour le suivi de toutes les réalisations en faveur de la jeunesse », a annoncé le directeur de cabinet.

Selon le cinquième Recensement général de la population et de l'habitation réalisé en 2023, 76% de la population congolaise est jeune. Conscient du fait que

la jeunesse possède un grand potentiel pour contribuer au développement socioéconomique du pays, le président de la République a décrété 2024, « Année de la jeunesse ». La volonté affichée est de prendre en charge les aspirations de cette couche sociale. Ce qui passera assurément par la mise en œuvre d'un « Programme jeunesse » très ambitieux, nécessitant une meilleure planification, une programmation et un suivi et évaluation de l'action gouvernementale en faveur de la jeunesse. « Je voudrais réitérer la disponibilité du Pnud aux côtés d'autres agences du système des Nations unies à vous accompagner en cette année de la jeunesse, et vous rassurer de notre volonté à poursuivre la mise en œuvre du projet Youth Connekt Congo en vue de contribuer au plein épanouissement de la jeunesse congolaise », a réaffirmé le représentant résident adjoint du Pnud.

Parfait Wilfried Douniama

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

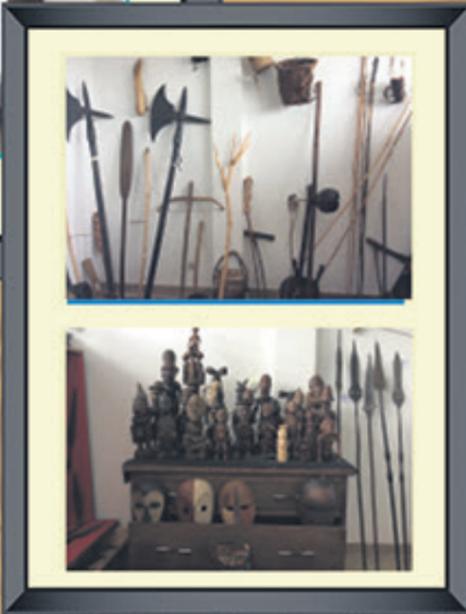
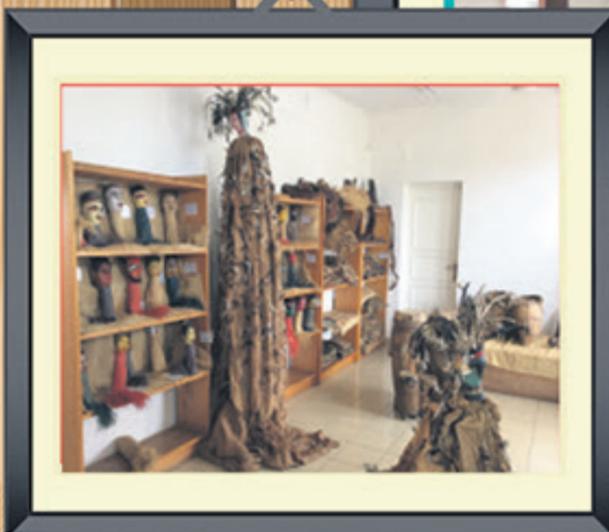
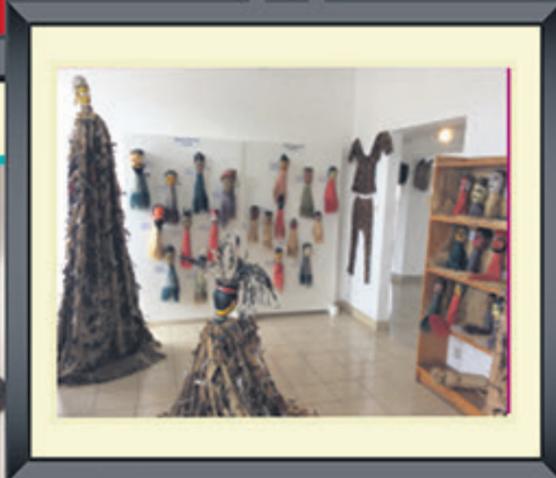
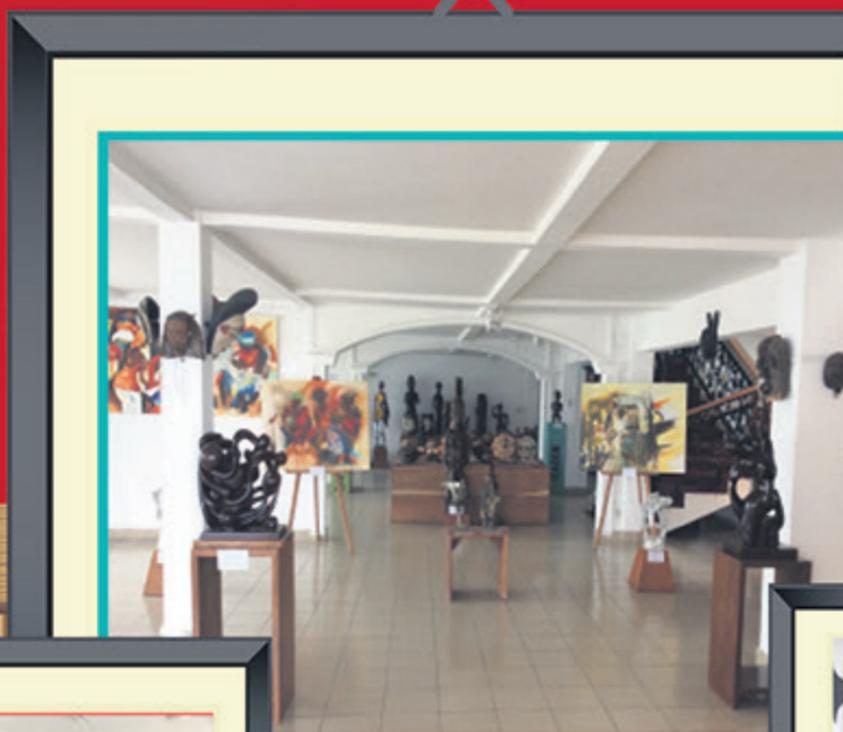
MUSIQUE

Musée Congo

du Bassin du Congo

galerie CONGO

ARTS ET EXPRESSIONS



L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition
à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo.

PERSONNES VIVANT AVEC HANDICAP

Jean de Dieu Goma recadre sur les recrutements

Le secrétaire exécutif permanent du Conseil consultatif des personnes vivant avec handicap, Jean de Dieu Goma, lors d'un point de presse animé le 4 avril à Brazzaville, a rappelé que son institution ne gère pas les quotas d'intégration alloués aux personnes vivant avec handicap à la Fonction publique.

Jean de Dieu Goma a fait sa déclaration à la suite des reproches des membres de la plateforme des organisations des personnes handicapées du Congo (Pophac) sur la gestion du quota alloué à cette couche vulnérable. Ils exigeaient également son départ du secrétariat exécutif permanent du Conseil consultatif des personnes vivant avec handicap.

A cet effet, Jean de Dieu Goma s'est indigné de leur comportement; certains d'entre eux ayant été recrutés à la Fonction publique grâce à ce Conseil lors de la campagne de 2021. Celle-ci avait donné vingt places à l'institution, a-t-il expliqué, ajoutant que quinze de ces postes avaient été alloués aux associations des personnes vivant avec handicap.

En 2023, le Conseil a bé-



Jean de Dieu Goma (au milieu) lors de son point de presse. Adiac

néficié encore de vingt places dont dix ont été concédées au collectif des organisations des per-

sonnes vivant handicap, à la demande des autorités compétentes. « Le Conseil gère le quota de l'institu-

tion et non celui des personnes vivant avec handicap depuis que suis à sa tête en 2018. Leur quota

est géré par les organisations des associations des PVH », a-t-il déclaré.

Notons que lors de la réunion du Conseil consultatif des personnes vivant avec handicap, les conseillers avaient proposé deux points au gouvernement, notamment au ministère chargé de la Fonction publique. Jean de Dieu Goma a indiqué que la question du quota alloué aux personnes vivant avec handicap pour le recrutement au sein de la Fonction publique devrait être confiée au Conseil consultatif des personnes vivant avec handicap. Que toute autre entité voulant interférer sur cette question en organisant des groupes de pressions illégaux au nom des personnes vivant avec handicap rencontre la rigueur de la loi.

Lydie Gisèle Oko

Dans notre publication du 3 avril, faisant allusion à l'assemblée générale des membres de la plateforme des organisations des personnes handicapées du Congo (Pophac), nous avons par erreur écrit dans un titre en Une, « Conseil national des personnes vivant avec handicap : des conseillers demandent le départ de Jean de Dieu Goma ».

Nous rectifions en précisant que c'est bien la Pophac et non pas le Conseil consultatif des personnes vivant avec handicap, composé de 100 membres, qui demande le départ du président de l'institution. Par le présent rectificatif, nous tenons à présenter nos excuses au Conseil pour cette méprise. En tout état de cause, le propos de la Pophac dans son fond n'a pas été détourné.



PROGRAMME ACCELERER LA GOUVERNANCE INSTITUTIONNELLE ET LES REFORMES POUR LE FONCTIONNEMENT DURABLE DES SERVICES

AVIS A MANIFESTATION D'INTERETS AMI n°001/MPSIR/PAGIR-UCP/24

Recrutement d'un vérificateur indépendant chargé de la vérification de l'atteinte des indicateurs liés au décaissement du programme accélérer la gouvernance institutionnelle et les réformes pour un fonctionnement durable des services (PAGIR)

1. Contexte et justification

Le gouvernement de la République du Congo a signé avec la Banque Mondiale un accord de prêt d'un montant de 70 millions USD pour le financement du Programme « accélérer la gouvernance institutionnelle et les réformes pour un fonctionnement durable des services (PAGIR) et a l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour financer les services de « recrutement d'un cabinet en qualité de vérificateur indépendant chargé de la vérification de l'atteinte des indicateurs liés au décaissement du PAGIR ».

2. Objectif de la mission de vérificateur indépendant

L'objectif général de cette mission consiste à fournir les services de vérifications indépendantes requises pour confirmer l'atteinte des indicateurs liés aux décaissements (DLI) et les résultats liés aux décaissements (DLR) rapportés dans le cadre de la mise en œuvre du PAGIR.

Il s'agit de façon spécifique de :

- Vérifier de manière indépendante et objective, les informations attestant du niveau d'atteinte des résultats rapportés au titre des DLI/DLR convenus pour chaque exercice en tenant compte des protocoles de vérification spécifiques définis dans les documents du projet et reprise dans la fiche technique ;
- Confirmer ou infirmer le niveau d'atteinte des DLI/DLR rapportés et subséquemment, proposer les montants devant faire l'objet de décaissement conformément aux montants alloués aux DLI/DLR et au protocole de vérification convenus ;
- Formuler des recommandations sur les points d'amélioration identifiés lors des vérifications sur

place et ou sur pièce et en lien avec la mission.

Les protocoles de vérification sont contenus dans le document d'évaluation du projet, dans le manuel de procédure du projet et dans les fiches techniques.

3. Profil du Consultant :

Le vérificateur indépendant devra être une firme ou un groupement de firmes ayant une compétence confirmée et prouvée pour mettre en œuvre des activités de vérification de l'atteinte d'indicateurs dans tous les domaines couverts par le Programme, notamment dans les secteurs de la santé et de l'éducation.

Le Cabinet chargé de la vérification doit avoir les expériences générale et spécifique ci-après :

a) Expérience générale :

- dix (10) années d'expérience générale en vérification;
- Cinq (5) années d'expérience en évaluation de projets ou de programmes.

b) Expérience spécifique :

-Avoir au moins deux expériences confirmées en matière de contrôle ou de vérification indépendante des réalisations d'activités sur terrain en république du Congo sous financement IDA ou autres bailleurs de fonds.

Le personnel clé de la mission, qui appartiendra à l'équipe pluridisciplinaire, devra comporter au moins :

Un chef de mission qui doit être un professionnel de haut niveau (BAC +4/5 ou plus) en Comptabilité / Audit, Suivi-Evaluation, Économie, Finances Publiques ou Droit et justifiant d'une expérience professionnelle spéci-

fique d'au moins dix (10) ans dont cinq années à des niveaux de responsabilité. Disponibilité immédiate ;

- Un (e) Statisticien (ne) de niveau au moins BAC + 4 / 5, une expérience de trois (3) années en matière d'enquêtes socio-économiques, et/ou une expérience de trois (3) années de constitution de base de données et d'analyses multi variées et ayant exécuté au moins trois (03) missions similaires ;
- Un auditeur / contrôleur de niveau BAC+4 au moins avec au moins huit (8) années d'expérience professionnelle et justifiant d'une solide expérience en audit et/ou tous travaux de vérification.

4. Durée et lieu de la mission

La mission se déroulera sur toute la durée du Programme avec des interventions à durée variable. Le vérificateur fournira à cet effet, chaque année, un calendrier prévisionnel de son intervention.

5. Méthode de sélection

Le cabinet (ou la firme) sera choisi (e) suivant la méthode fondée sur la Qualification de Consultants (SQC) décrite dans le Règlement de la Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissement (FPI) de la Banque mondiale, version de septembre 2023.

L'Unité de coordination du PAGIR, invite les Cabinets / Firmes intéressés, à fournir en français un dossier de manifestation d'intérêt comprenant l'expérience globale de la firme, l'expérience spécifique de la mission (justifiée par des attestations ou autres documents en tenant lieu), la liste du personnel proposé pour la mission.

Les cabinets / firmes intéressés peuvent obtenir les termes de références de ladite mission, tous les jours ouvrables de 8 heures à 16 heures, à l'adresse ci-dessous.

Les dossiers de manifestation d'intérêt peuvent être transmis par voie électronique ou doivent être déposés sous plis fermés à l'adresse ci-dessous au plus tard le 15 avril 2024 à 16 h 00 et porter clairement la mention « Recrutement d'un vérificateur indépendant chargé de la vérification de l'atteinte des indicateurs liés au décaissement du PAGIR »

L'adresse référencée ci-haut est ;
Secrétariat de l'UCP-PAGIR, A l'attention du Coordonnateur du Programme Accélérer la Gouvernance Institutionnelle et les Réformes pour un fonctionnement durable des services. Parcelle 84 bis, avenue du chaillu, arrondissement 3 Poto-Poto Brazzaville, République du Congo, Téléphone : (+242) 22 614 41 81/ 06 665 85 45

Adresse électronique : pmarches@pagir.net ; secretariat@pagir.net

Fait à Brazzaville, le 04 AVR 2024

Le Coordonnateur,

Thomas BANDIA



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECUTEMENT D'UN SPECIALISTE DE LA CELLULE ANALYSE, SYNTHESE ET SUIVI-EVALUATION

Le Gouvernement de la République du Congo met en œuvre depuis 2019 les réformes relatives à la transparence et la bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques à travers plusieurs institutions parmi lesquelles la Commission nationale de Transparence et de Responsabilité dans la gestion des Finances publiques (CNTR) mise en place par la loi n° 18-2019 du 24 mai 2019. Cette Commission est un organe indépendant de contrôle doté d'une autonomie financière.

Cette Commission a, entre autres missions de : (i) veiller à la stricte application du code relatif à la transparence et à la responsabilité dans la gestion des finances publiques ; (ii) d'entreprendre des études, des analyses et des diagnostics sur la gestion des finances publiques et de (iii) diligenter toute enquête en cas de violation de la transparence et de la responsabilité dans la gestion des finances publiques.

Dans le cadre de l'opérationnalisation de ses missions, la CNTR procède au recrutement d'un Spécialiste en charge de la cellule analyses, synthèses et suivi-évaluation.

Missions

Le Spécialiste de la cellule analyses, synthèses et suivi-évaluation est chargé de la conception, de la synthèse et de la gestion participative du système de planification et du suivi-évaluation de la CNTR.

A ce titre, il a pour missions de : concevoir et mettre en œuvre un cadre de suivi-évaluation des activités de la CNTR ; concevoir les outils nécessaires pour collecter les données pertinentes permettant de mesurer les progrès et les résultats du PTAB ; mettre en place les mécanismes nécessaires de collecte des données de manière régulière et veiller à l'élaboration des tableaux de bord, des rapports consolidés et les rapports des missions (y compris les indicateurs de performance).

Profil et qualifications

- être titulaire d'un diplôme d'études supérieures (Bac+5 au minimum) en suivi-évaluation, planification, économie, gestion, statistique, finances publiques ou tout domaine connexe ;
- avoir une expérience avérée de cinq (5) dans le domaine de la conception, la mise en œuvre des systèmes de suivi-évaluation et la planification ;
- disposer de bonnes aptitudes analytiques et de rédaction des rapports ;
- être capable de travailler sous pression avec des délais qui se chevauchent de manière responsable et flexible ;
- avoir la maîtrise de l'utilisation d'un ou plusieurs logiciels d'analyse statistique et de base de données tels que STATA, KoboToolbox, CSPRO, Access, Excel et une bonne maîtrise du pack office ;
- disposer d'excellentes aptitudes organisation-

nelles relatives à la supervision des enquêtes, la gestion et le traitement des données ;
-avoir la maîtrise du français et des aptitudes en anglais(oral et écrit).

Composition du dossier

Les candidats intéressés par cet appel doivent fournir les pièces ci-après :
-une lettre de motivation adressée au Président de la CNTR ;
-un curriculum vitae ;
-copies légalisées des diplômes ;
-copies des attestations /certificats de travail sur les services faits.

Lieu de dépôt des dossiers

Les dossiers adressés au Président de la CNTR sont à déposer, au plus tard, le 30 avril 2024, à 14 h 00, l'adresse suivante : Immeuble des Conseils consultatifs nationaux, rue des Manguiers, Mpila, Tél : 05 504 12 09 / 06 841 91 90, email : cntr.congo@gmail.com, Brazzaville, du lundi à vendredi de 9h00 à 14h00.

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

Fait à Brazzaville le,

Le Président,

Joseph MANA FOUAFOUA



DEMANDE DE COTATION RFQ N° UNFPA/COG/RFQ/24/030

L'UNFPA sollicite par la présente une cotation pour l'achat et l'assemblage de 1500 kits d'hygiène. Ci-dessous les articles.

QUANTITÉ	DESCRIPTION DU PRODUIT OU NATURE DU SERVICE	NOMBRE DE PIECE PAR KIT
1500	Pagnes de type Petit Hollandais	1
4500	Slips en coton (Taille S, L, M, X, XL)	3
4500	Paquets de 10 Serviettes hygiéniques	3
1500	Seaux (de 20 litres estampés du logo UNFPA-PAM) avec couvercle	1
1500	Peignes (pour cheveux afro ou bouclés)	1
1500	Sandales de type tongs (à orteils ouverts ; Dessus : Synthétique ; Doublure : Synthétique ; Type de talons : Plat ; Hauteur de talons : 2 centimètres (Pointure 37, 38, 39, 40, 41)	1
1500	Tee-shirts 250g de couleur orange, noir et bleu marine	1
1500	Pommades/ lait de toilette (de type Day by Day)	1
4500	Savons de 200 g de couleur blanche	3

Cette Demande de Cotation est ouverte à toutes les sociétés légalement constituées en mesure de fournir les produits et qui disposent de la capacité juridique pour exercer dans le pays ou par l'intermédiaire d'un représentant agréé.

Les intéressées peuvent récupérer le document d'appel d'offre (RFQ) sur le site :

<https://congo.unfpa.org/fr>

Ou au Bureau de l'UNFPA Brazzaville, Rue Crampel (en face de la BDEAC)

Les offres doivent être soumis uniquement à l'adresse mail :

procurement.congobrazzaville@unfpa.org

L'échantillon du kit peut être déposé physiquement au bureau de UNFPA Brazzaville, Rue Crampel (en face de la BDEAC)

La date limite pour la soumission des offres est le 11 avril 2024 à 11 :00 a.m heure Congo



ABONNEZ VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter



SAISISSEZ LE LIEN

OU



SCANNEZ
LE QR CODE

SANTÉ

Le taux des avortements clandestins en hausse

L'Organisation pour le dialogue pour l'avortement sécurisé (Odas), en partenariat avec six associations œuvrant pour la protection des droits des femmes et filles, a organisé, le 2 avril, une session de formation pour sensibiliser les agents associatifs et les relais communautaires aux avortements clandestins dans « un contexte restrictif ». Il ressort que la pratique, en dépit des conséquences qui en découlent, prend de l'ampleur dans le pays.

Une trentaine de femmes et jeunes filles a pris part à la formation à valeur de sensibilisation organisée dans le cadre de la clôture du mois de mars. Animant la rencontre, Ornael Mikhael Djembo, expert et point focal national du Centre Odas au Congo, a servi l'étude réalisée en 2023 par le ministère de la Santé et de la Population sur l'ampleur et les dangers des avortements clandestins.

Les résultats de cette enquête, a-t-il précisé, révèlent que les femmes et filles sexuellement actives font de plus en plus recours aux avortements clandestins. Les résultats prouvent, a poursuivi Ornael Mikhael Djembo, que le taux des avortements est estimé à ce jour à 25,9 % dans la tranche d'âge allant de 15 à 19 ans et à 31,3 % dans celle comprise entre 20 à 24 ans.

L'enquête démontre, par



Ornael Mikhael Djembo (à l'extrême gauche) posant avec les femmes et jeunes filles sensibilisées/Adiac

ailleurs, qu'à cause de la montée du phénomène, la mortalité maternelle dans la tranche d'âge comprise entre 10 à 24 ans a flambé, soit 25

% contre 10 % chez les mineures âgées de 10 à 15 ans. Développant sa thématique, l'orateur a alerté que les avortements clandestins sont

la conséquence directe des grossesses non planifiées. Ils sont dus, selon la même enquête, à plusieurs facteurs sociaux parmi lesquels la

pauvreté, le manque d'emploi, la stigmatisation, la peur et le manque d'information. L'expert a rappelé à l'assistance qu'au Congo la pratique de l'avortement est réprimée par la loi, à l'article 317 du Code pénal, malgré que le pays a signé et ratifié le protocole de Maputo. Protocole qui, à l'article 14, alinéa 2, appelle les États parties à autoriser l'avortement médicalisé en cas d'agression sexuelle, de viol, d'inceste et lorsque la grossesse met en danger la santé de la mère, la vie de la mère ou du fœtus. La sensibilisation a été organisée par le Centre Odas de concert avec l'Association congolaise pour le bien-être familial, l'Association SOS femmes du Congo, l'Association congolaise pour les droits et la santé, l'Association Yemeni santé ainsi que l'Association handicap et humanité.

Firmin Oyé

GENRE

La gent féminine valorise les acquis de la recherche scientifique

La célébration en différé de la Journée internationale des femmes et filles de science, du 4 au 5 avril à Brazzaville, a été un rendez-vous qui a permis de susciter des vocations au sein de la couche juvénile féminine et de développer la culture scientifique.

Le moment a permis de mettre en lumière la minorité laborieuse que constituent les femmes qui poursuivent les études universitaires dans le domaine scientifique, a expliqué la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, le Pr Delphine Edith Emmanuel. Elle a mis un accent aigu sur le triptyque : jeunesse-femme-science. « Jeunesse pour susciter les vocations auprès des jeunes filles. La femme représente un immense potentiel en capital humain. La science étant un moteur de développement d'un pays », a-t-elle expliqué.

La célébration de cette journée n'a pas été faite uniquement de discours. Elle a été également ponctuée par des ateliers pratiques en sciences sociales et humaines ; ingénierie, technologie et sciences

exactes pour mieux valoriser les acquis de la recherche des jeunes femmes scientifiques. De même, réduire dans la perspective de mettre fin à la disparité entre les sexes dans le domaine de la science.

« Au Congo, les femmes sont sous-représentées dans les sciences, la technologie, l'ingénierie et mathématiques avec une portion estimée à 30%. Dans le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, une femme sur cinq est scientifique professionnelle », a fait savoir la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique.

La lutte contre la disparité entre les sexes dans le domaine de la science, la valorisation des acquis des femmes et filles en la matière ne sont pas menées par le gouvernement seul. Parmi les par-



Les femmes et filles de science au lancement de la célébration/Adiac

tenaires, il y a l'Unesco qui joue sa partition. « L'Unesco s'engage, chaque jour, à défaire les stéréotypes en donnant aux filles une culture et une éducation scientifiques dès l'école primaire et secondaire car l'accès des femmes aux carrières

scientifiques se construit en amont dès les premières années de scolarisation », selon la représentante de l'Unicef, Chantal Umutoni, qui a donné lecture du discours de la représentante de l'Unesco, empêchée.

Le 5 avril, à l'issue des ateliers

qui marqueront la célébration en différé de la Journée internationale des femmes et filles de science, la communauté savante espère voir croître le nombre de jeunes filles dans les domaines scientifiques où les hommes font la loi jusque-là.

Rominique Makaya

INVESTISSEZ ET PLACEZ EN TOUTE SÉCURITÉ

ENSEMBLE, CONSTRUISONS VOTRE AVENIR



@BiBa Consulting



EMERALD
SECURITIES SERVICES

EMERALD SECURITIES SERVICES, votre partenaire fiable pour toutes vos opérations d'investissement et de placement sur les marchés monétaire et financier : Actions, obligations, fonds communs de placement.



<http://www.emeraldsecuritiesservices.com>

PARC NATIONAL D'ODZALA-KOKOUA

Mobiliser les partenaires à New York

Quelques mois après l'inscription du massif forestier d'Odzala-Kokoua (MFOK) sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco, en septembre 2023, les ministres congolaises de l'Économie forestière et de l'Industrie touristique se rendront à New York, aux États-Unis, pour tenter de mobiliser les partenaires à soutenir la conservation du site.

La préparation du plaidoyer de New York a été au centre de la rencontre de la ministre de l'Économie forestière, Rosalie Matondo, avec la délégation de Wildlife conservation society (WCS) conduite par le directeur pays, Richard Malonga. La présence de la ministre en charge de l'Industrie touristique, Marie-France Lydie Hélène Pongault, traduit l'enjeu environnemental et écotouristique de la mobilisation des partenaires au développement.

Le choix de New York est dû au fait que cette ville américaine abrite le siège social de l'organisation non gouvernementale WCS. « Nous avons abordé les sujets qui concernent la protection du massif forestier, principalement du parc national d'Odzala-Kokoua sur son inscription à la liste du patrimoine mondial de l'Unesco. Il est question de faire le plaidoyer auprès des institutions internatio-



Les ministres s'entretenant avec l'équipe de WCS/DR

nales qui devraient accompagner le gouvernement à mieux protéger le site », a indiqué Richard Malonga.

La délégation ministérielle pourra être accompagnée lors de ses rencontres avec les bailleurs de fonds par les équipes de WCS. Mais les autorités ne précisent pas la date de la mission encore moins les facilités qu'elles

espèrent obtenir auprès des institutions internationales.

L'inscription du MFOK au patrimoine mondial de l'Unesco était accueillie comme une victoire par le gouvernement congolais qui a attendu cette reconnaissance depuis plusieurs années. Situé à cheval entre les départements de la Cuvette Ouest et de la Sangha, le MFOK fait partie du

parc national d'Odzala-Kokoua étant la plus vaste et la plus riche aire protégée de la République du Congo, avec une superficie de 1 354 600 hectares, soit 13,39 % du territoire national.

L'aire protégée regorge une diversité biologique exceptionnelle pour la promotion et le développement de l'économie verte. Plus de 1150

espèces végétales y sont répertoriées dont quatre sont endémiques et quinze menacées à divers degrés. On y a dénombré au moins 120 espèces de mammifères parmi lesquelles 20 espèces menacées et 17 espèces de primates, dont 9 espèces endémiques ou subendémiques de Basse-Guinée.

Fiacre Kombo

LIVRE

« Toumayi porté disparu » présenté au public

L'écrivain congolais Norbert Biembédi Dyondzé a présenté et dédicacé son roman « Toumayi porté disparu », le 3 avril, à l'Institut français du Congo (IFC) de Brazzaville. La rencontre littéraire a offert au public l'occasion d'obtenir des réponses aux questions qu'il se posait autour du livre et en même temps de s'en procurer.

C'est dans le hall de l'IFC qu'a eu lieu la cérémonie littéraire modérée par le poète Pensée Sem Essé-Nsi, en présence de l'auteur Norbert Biembédi Dyondzé, et du préfacier de l'œuvre « Toumayi porté disparu », Aubin Banzouzi, qui a pour la circonstance fait sa présentation et sa critique. Comme dans une nouvelle, Norbert Biembédi Dyondzé met en scène deux femmes rivales habitant une cour. Leur cohabitation est faite d'intrigues sur fond de la disparition de Toumayi, un bébé de Bidenda, devant l'indifférence de Julienne Memba. Face au crime odieux de non-assistance à personne en danger, de surcroît un fragile et innocent bébé qui se noie dans le contenu nauséabond des latrines, et face à la cachotterie qui s'en suivra, les causes du décès de Toumayi sont attribuées à un parent servant de bouc-émissaire, au nom d'une certaine superstition désuète qui perdure malgré l'accroissement du niveau d'instruction de la population et l'influence de la modernité.

Le récit, subdivisé en sept chapitres anonymes, soulève plusieurs thématiques sociétales autour, entre autres, de la femme africaine, du fait religieux, du vivre-ensemble et de la gestion des conflits. Le livre s'oppose à toute forme de charlatanisme ou



Séance de dédicace du livre « Toumayi porté disparu »/Adiac

d'obscurantisme, de méchanceté et de mésententes entre voisins, connaissances et parents appelés normalement à tisser des liens solides d'amitié et de fraternité pour une société plus harmonieuse et inclusive, où il ferait bon vivre pour chacun et pour tous. « *Ecrire pour mieux vivre en société est l'un des leitmotifs qui anime souvent les auteurs africains. Norbert Biembédi Dyondzé s'y inscrit dans la foulée à travers ce récit didactique porteur d'un message fédérateur. Les fresques sociales décrites dans cette nouvelle romancée de 78 pages, publiée à Brazzaville aux éditions Alliance pour le développement de la culture en langue française, présentent par un plume alerte un scénario am-*

biant à multiples facettes. Des personnages et des lieux imaginaires semblent renvoyer les lecteurs au vécu dans le microcosme subsaharien », a déclaré Aubin Banzouzi.

L'art prosaïque et poétique manié avec dextérité

Faisant la critique de « Toumayi porté disparu », l'écrivain congolais estime que quant au style, l'auteur qui n'est pas à sa première publication manie avec dextérité l'art prosaïque et poétique, avec une omniprésence de dialogues dans le texte. « *La vision globale de cette œuvre laisse transparaître un écrivain humaniste chrétien, soucieux du bien-être de l'homme dans sa diversité et la complexité de sa nature.*

Ce mélange de genres enrichit ce petit roman savoureux qui se lit d'une seule traite, avec une écriture accessible à tous âges et édifiante. Ce riche petit roman de Norbert Biembédi Dyondzé peut être proposé au programme scolaire national en classe de 6e au collège ou adapté facilement au théâtre tout comme au cinéma », a-t-il renchéri.

Ponctué par des temps de lecture de quelques séquences du roman, la rencontre littéraire était le moment propice pour le public d'éclairer sa lanterne. Ainsi, plusieurs questions ont été soumises à la table de l'auteur qui n'a pas manqué d'y répondre avec minutie. Celles-ci allaient de la naissance du livre en passant par son

contenu jusqu'à sa portée pour les lecteurs.

Pour l'auteur, ce livre est d'une grande portée sociale dans la mesure où il présente le bien-fondé de l'éducation, qu'elle soit familiale, scolaire ou religieuse. Il a, par ailleurs, noté que le roman se destine à tout le monde et il ne faut pas attendre les drames pour conscientiser mais plutôt prévenir en vue de préserver la paix et le vivre-ensemble en société. « *Je remercie l'auditoire pour être venu honorer de sa présence cette rencontre littéraire. Je suis vraiment flatté, d'autant plus que je suis à mon premier livre qui intègre le patrimoine littéraire mondial. Le premier n'étant pas encore été présenté depuis sa parution », s'est réjoui l'auteur, tout en invitant les Congolais à aimer davantage la lecture et les livres.*

Né au Congo le 6 juillet 1954 à Mongouma-Baye, dans l'actuelle sous-préfecture de Bouanéla, département de la Likouala, l'auteur de ce livre, Norbert Biembédi Dyondzé, est détenteur d'une licence en langue et littérature françaises. Agent de la fonction publique admis à la retraite, il est rewriter aux Dépêches de Brazzaville et pasteur d'une église de réveil.

Merveille Jessica Atipo



AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES
DU BASSIN DU CONGO

ADIAC TV

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAC NEWSLETTER

L'information du Congo et de sa région en un **CLIC**



Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informés des principaux faits marquants de l'actualité.



SCANNEZ
LE QR CODE

ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso
Brazzaville - République du Congo
(+ 242) 05 532 01 09
info@lesdepechesdebrazzaville.fr



MIGRATIONS

Des inquiétudes sur l'extrême vulnérabilité de la RDC

La République démocratique du Congo (RDC), en plus de se retrouver parmi les neuf pays africains les plus menacés par les changements climatiques et environnementaux, devrait également composer avec les crises sécuritaires fortes qui secouent une partie de son territoire. Pour certains experts congolais contactés par notre rédaction, d'autres pays comme le Tchad, la Centrafrique, les deux Soudan, le Niger, le Mali et le Burundi se retrouvent aussi dans la même situation.

Le débat sur les déplacements internes provoqués par les conflits et la violence continue à prendre de l'ampleur en RDC. Un facteur très déstabilisateur pour l'Afrique s'est rajouté au fil du temps, en l'occurrence les changements climatiques et environnementaux. Selon les dernières estimations disponibles, il y aurait eu 16,5 millions de nouveaux déplacés internes en Afrique subsaharienne au cours de l'année 2022, dont 7,4 millions à la suite de catastrophes climatiques (Étude Notre Dame Global Adaptation Initiative). Ce total inclut également les conflits et les crises sécuritaires. Pour mieux comprendre l'extrême danger de la RDC, il faut se référer à quelques estimations plutôt explosives. En effet, les mouvements migratoires de



Les habitants de Bambo, dans le territoire de Rutshuru, à 60 kilomètres au nord de Goma, la capitale du Nord-Kivu, dans l'est de la République démocratique du Congo, fuient lors de l'attaque de la ville par le M23, le 26 octobre 2023. Alexis Huguet / AFP

ce pays se sont établis, en 2022, à plus de 4 millions de déplacements internes

déclenchés par les conflits et la violence. Pour les catastrophes climatiques, les

déplacements internes ont atteint 423 000 personnes. La RDC est classée parmi

les vingt pays les plus vulnérables de la région. Son nom est même repris dans le top 9 des pays africains qui cumulent ces risques en étant les théâtres de conflits violents et de crises sécuritaires.

Le plus important aujourd'hui est la réponse à ce tableau sombre. « Il ne faut pas s'éparpiller et agir efficacement. Nous espérons de nos autorités un véritable plaidoyer pour obtenir des dédommagements face aux sécheresses et autres inondations », explique D. Yenge, un expert. La pression devrait être maintenue pour obtenir une réelle atténuation des activités des pays pollueurs. En outre, il convient de les convaincre de continuer à financer les politiques de développement.

Laurent Essolomwa

ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL

Des millions de personnes piégées dans l'esclavage moderne

Alors que les profits annuels tirés du travail forcé s'élèvent à 236 milliards de dollars, au moins 27 millions de personnes sont piégées dans l'esclavage moderne dans le monde, selon l'Organisation internationale du travail (OIT).

De milliers de personnes sont contraintes à l'esclavage moderne, avec une hausse de 37 % des profits illégaux tirés du travail forcé depuis 2014. L'exploitation sexuelle est de loin la forme la plus lucrative de travail forcé, indique le rapport de l'OIT. Alors que seulement 27 % des personnes soumises au travail forcé sont exploitées sexuellement, les profits générés par ce crime représentent 73 % du total des profits illégaux provenant de toutes les formes de travail forcé. Ces chiffres s'expliquent par l'énorme différence de profits par victime entre l'exploitation sexuelle commerciale forcée et les

autres formes d'exploitation du travail forcé non étatique - 27.252 de dollars de profits par victime pour la première contre 3 687 de dollars de profits par victime pour la seconde.

236 milliards de dollars de profits illégaux par an

Les trafiquants, les criminels et les employeurs sans scrupules gagnent en moyenne près de 10 000 dollars par victime, contre 8 269 dollars, il y a dix ans. « Les personnes soumises au travail forcé sont soumises à de multiples formes de coercition, la rétention délibérée et systématique des salaires étant l'une des

plus courantes. Le travail forcé perpétue les cycles de pauvreté et d'exploitation et porte atteinte à la dignité humaine. Nous savons aujourd'hui que la situation n'a fait qu'empirer », a déclaré le directeur général de l'OIT, Gilbert F. Hounbo. Au total, le travail forcé dans l'économie privée génère 236 milliards de dollars de profits illégaux par an. Le montant total des profits illégaux tirés du travail forcé a augmenté de 64 milliards de dollars (37 %) depuis 2014. Cette « hausse spectaculaire » a été alimentée à la fois par une augmentation du nombre de personnes forcées à travailler et par

des profits plus élevés générés par l'exploitation des victimes. Géographiquement, c'est en Europe et en Asie centrale que les profits illégaux annuels tirés du travail forcé sont les plus élevés (84 milliards de dollars). Suivent l'Asie et le Pacifique (62 milliards de dollars), les Amériques (52 milliards de dollars), l'Afrique (20 milliards de dollars) et les États arabes (18 milliards de dollars).

Le nombre de travailleurs forcés a augmenté de 2,7 millions

Selon le rapport, les personnes forcées à travailler dans l'industrie rapportent 35 milliards de dollars par an aux exploiters, tandis que celles qui travaillent dans le secteur des services gagnent environ 21 milliards de dollars. Le secteur agricole (5 milliards de dollars) et celui du travail domestique (2,6 milliards de dollars) ne sont pas en

reste. Plus largement, plus de 27 millions de personnes ont été soumises au travail forcé un jour donné en 2021. Ce chiffre correspond à 3,5 personnes pour mille habitants dans le monde. Entre 2016 et 2021, le nombre de personnes soumises au travail forcé a augmenté de 2,7 millions. Le rapport souligne le besoin urgent d'investir dans des mesures d'application pour endiguer les flux de profits illégaux et tenir les auteurs pour responsables. Il recommande de renforcer les cadres juridiques, de former les responsables de l'application des lois et d'étendre l'inspection du travail aux secteurs à haut risque. « La communauté internationale doit s'unir d'urgence pour prendre des mesures afin de mettre fin à cette injustice, protéger les droits des travailleurs et défendre les principes d'équité et d'égalité pour tous », a fait valoir Gilbert F. Hounbo.

Noël Ndong

« Les personnes soumises au travail forcé sont soumises à de multiples formes de coercition, la rétention délibérée et systématique des salaires étant l'une des plus courantes. Le travail forcé perpétue les cycles de pauvreté et d'exploitation et porte atteinte à la dignité humaine. Nous savons aujourd'hui que la situation n'a fait qu'empirer »

TREMPPLINS MBOTÉ HIP-HOP

La compétition s'étend dans les quartiers de Brazzaville

Le concours des Tremplins Mboté hip-hop se tient, pour la septième édition, dans les quartiers de Brazzaville. Les organisateurs invitent les artistes rappeurs, slameurs, danseurs, chanteurs, beatmakers, managers et vidéastes amateurs à soumettre leur candidature.

Pour la seconde phase, les zones cibles sont les jeunes des quartiers Nkombo, Massengo-Soprogi, Maka-bandilou, Djiri, Kintelé et Ngamakosso, âgés de 15 à 35 ans, qui vont montrer au public leurs créativité artistiques. Cette édition qui se déploie pour la première fois dans les quartiers sera organisée par l'Institut français du Congo (IFC) et ses partenaires. Son lancement aura lieu le 13 avril à l'esplanade de la télévision nationale à Nkombo.

Les participants ont jusqu'au 8 avril pour s'inscrire au service de la programmation de l'IFC: contact.prog@ifcongo.com ou envoyer leurs noms ou le nom des groupes, des numéros de téléphone et le nom des quartiers par mail: tremplinsifc@gmail.com Par ailleurs, la sélection



des managers, beatmakers et vidéastes amateurs se fera sur dossier (Un curriculum vitae, une lettre de motivation pour les managers). Les beatmakers (CV, trois prods sur une clé USB). Quant aux vidéastes amateurs, ils doivent proposer leurs meilleurs clip vidéos réalisés avec un smartphone (sur clé USB ou par mail).

L'événement vise à susciter des vocations liées aux métiers de la musique urbaine, à aider les candidats à se faire connaître du grand public, ainsi qu'à faire valoir leur potentiel pour un début de carrière. Les tremplins Mboté hip-hop sont un rendez-vous organisé par l'IFC en partenariat avec Vivendi create Joy, Universal music group, Légendes urbaines, etc.

Rosalie Bindika

HOMMAGE À LIYOLO

Journée portes ouvertes des Ateliers Bronze passion

En marge de la commémoration des cinq ans de la disparition du sculpteur tenu pour le «maître du bronze congolais» le 13 avril, la fondation à son nom invite les férus de l'art à honorer sa mémoire dans le domaine à Mont Ngafula.

Organisée en deux temps, la journée portes ouvertes débutera par une matinée sur invitation, a dit au Courrier de Kinshasa la directrice de la Fondation Liyolo, Myoto Liyolo. L'hommage réservé cette fois au renommé sculpteur disparu le 1er avril 2019 se fera dans une ambiance plutôt intimiste. Les visites guidées du Domaine Liyolo, point d'orgue de cette première partie du programme, seront précédées par une série d'interventions. L'artiste et son univers seront célébrés à travers les témoignages des Prs Yoka et Ndaywel et la lecture de la journaliste et poétesse Yolande Elebe. Des évocations qui vont appuyer les mots de bienvenue et de circonstance respectifs des proches de l'illustre disparu, sa veuve Friederike Liyolo et sa fille Myoto.

En début d'après-midi, le Domaine Liyolo sera ouvert au public désireux de faire sa découverte ou sa redécouverte. Les trois premières heures, de 14h00 à 17h00, sont consacrées aux visites guidées prévues par groupe de dix personnes, précise-t-on. Le théâtre et le cinéma s'invitent à cet événement qui prévoit aussi des activités pour le jeune public. En effet, une pièce « sur la vie et la résilience de Liyolo » leur est destinée au moment des visites. Une version pour adulte du même spectacle est prévue à 17h00.

Place ensuite au cinéma sous les étoiles à partir de 18h30. Liyolo de Loridon Kabasele va lancer cette dernière partie de la journée portes ouvertes où quatre films sont à l'affiche. La vie est belle, la célèbre réalisation de Mweze Ngangura et Benoît Lamy va clore la soirée après les deux courts métrages Fakwa (2023) et C'est tout ce que j'ai (2021).

Cette programmation diversifiée de la journée portes ouvertes est faite à dessein, a affirmé Myoto Liyolo. Il s'agit d'un événement inaugural inscrit dans un agenda déjà planifié, savoir qu'il va « marquer le début des visites guidées payantes prévues tous les week-ends du mois de mai », a annoncé la directrice de la Fondation Liyolo. Ce, dans la perspective d'assurer au mieux la progressive « transformation du Domaine Liyolo en musée privé et Centre de recherche sur l'art contemporain congolais ». Il est tout aussi inscrit dans l'ADN de la Fondation qui a pour double leitmotiv « l'excellence artistique, la préservation du patrimoine du sculpteur Alfred Liyolo Limbe M'puanga » tout en veillant sur « la promotion de l'art congolais ». Ainsi, les Ateliers Bronze passion Liyolo et fils, par-delà la sauvegarde de l'héritage du maître, entretiendra la flamme de son savoir-faire à travers les jeunes générations.

Nioni Masela



COUPE DU MONDE U-17

La compétition se jouera désormais chaque année

La Fédération internationale de football association (Fifa) a décidé d'apporter de très grandes réformes dans l'organisation de la Coupe du monde des moins de 17 ans. La compétition se disputera désormais chaque année au lieu de deux ans, à partir de 2025.

Le changement du format est aussi annoncé puisque la phase finale passe désormais de 24 à 48 équipes en version masculine et à 24 en version féminine. Dans la foulée, la Fifa a choisi le Qatar pour accueillir les cinq prochaines éditions des garçons pendant que le Maroc organisera, sur la même période, celles des filles. « Ces deux pays ont été choisis à l'issue d'un appel à candidatures mondial, l'un des critères essentiels étant la mise à profit d'infrastructures football-



listiques existantes à des fins d'efficacité logistique et de durabilité », a souligné la Fifa.

Cette vision confirme l'engagement de la Fifa vis-à-vis du football de jeunes. Sa décision va bouleverser

les habitudes, notamment la phase qualificative. La Confédération africaine de football s'appuyait sur la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) de la catégorie, laquelle se disputait chaque deux ans pour désigner ses quatre représentants. Il s'agissait des sélections ayant disputé les demi-finales. Elle va s'adapter en tenant compte des réformes apportées par la Fifa.

A 48 équipes, le quota réservé au continent sera revu à la hausse, ce qui élè-

vera davantage le niveau de la CAN de la catégorie en commençant par celle de 2025 et rendre la compétition plus attrayante. La Coupe du monde de la Fifa U-17 a été créée en 1985 pour donner aux joueurs âgés de 17 ans et moins l'opportunité de jouer dans un tournoi à enjeux élevés sur la scène internationale. Elle est réputée pour le développement de futurs joueurs de classe mondiale tels qu'Andres Iniesta, Ronaldinho et Alessandro Del Piero...

James Golden Eloué

LIGUE DES CHAMPIONS DE LA CAF

Gros suspense pour les matches retour

Les demi-finalistes de la Ligue africaine des champions seront connus, le 5 avril, au terme des quarts de finale retour qui s'annoncent très ouverts.

Mis à part la victoire d'Al Ahly d'Egypte 1-0 sur le terrain de Simba FC le 29 mars, aucun club n'a pris le dessus sur l'autre après le premier acte. Le suspense reste entier. Ce qui témoigne que les compétitions africaines sont rudes cette année. Le Tout-Puissant Mazembe a été tenu en échec, le 30 mars, par Petro Atletico de Luanda, 0-0. Young africains a concédé le même résultat sur son terrain devant les Mamelodi Sundowns d'Afrique du Sud. L'Espérance sportive de Tunis a été aussi accrochée à domicile sur ce score identique. Il faut donc gagner la seconde manche pour valider sa place dans le dernier carré de la compétition.

Coupe africaine de la Confédération : des quarts de finales retour s'annoncent palpitants

En Coupe africaine de la Confédération, Dreams FC du Ghana a pris une option vers la qualification pour les demi-finales en dominant, le 31 mars, à Bamako le Stade Malien 2-1. Il abordera le match retour prévu pour le 7 avril à domicile avec un avantage psychologique conséquent.

Le Zamalek aussi a renforcé ses chances de qualification en allant s'imposer sur le terrain de Modern Future FC sur ce score identique. Rivers United du Nigeria a assuré l'essentiel à domicile en battant USM d'Alger sur un score étriqué 1-0. Abu Salim et la Renaissance sportive de Berkane ont fait jeu égal 0-0. Le match retour se jouera au Maroc

James Golden Eloué

FOOTBALL

Les résultats des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora

Kosovo, demi-finale aller de la Coupe

Drita fait match nul 0-0 à Priština avec Raddy Ovouka, titulaire et averti à la 65^e.

Luxembourg, 8^e de finale de la Coupe

Malgré l'ouverture du score de Vancy Mabanza à la 18^e minute, Schiffange est éliminé par Mondorf (1-1, puis 3-5 aux tirs au but).

Roumanie, quart de finale de la Coupe

Rien ne va plus au CFR Cluj, éliminé par le 3^e de deuxième division, le Corvinul Hunedoara. Réduit à 10 dès la 11^e minute, le 3^e de première division s'est incliné sur le score lourd de 0-4.

Durel Avounou, qui a perdu sa place de titulaire depuis le début de l'année civile (2 titularisations et 5 entrées en jeu en 11 matches) n'était pas dans le groupe. Notons qu'Adrian Mutu, en poste depuis le 24 janvier, a quitté son poste d'entraîneur à l'issue de cette rencontre.

Elimination également pour Hermannstadt et Kablan Ngoma, remplacé à la 68^e, défaits 0-1 sur le terrain de l'Universitatea Cluj.

Russie, quart de finale de la Coupe, voie régionale

Emmerson Illoy-Ayyet, buteur sur corner à la 7^e minute, offre la qualification au FC Ural face au Lokomotiv Moscou (1-0). Le défenseur international congolais, qui n'a pas joué en championnat depuis le retour de la trêve



Emmerson Illoy-Ayyet, buteur et désigné «homme du match» après la qualification du FC Ural face au Lokomotiv Moscou (DR)

hivernale, a été désigné homme du match.

Angleterre, 31^e journée, 1^{re} division

Han Noah Massengo n'était pas dans le groupe de Burnley, auteur d'un nul 1-1 face à Wolverhampton.

Chypre, 7^e journée des play-down, 1^{re} division

Sans Ravy Tsouka Dozi, non retenu, l'AEL Limassol prend un point à Karmiotissa (1-1).

Pays-Bas, 28^e journée, 1^{re} division

Titulaire pour la première fois depuis le 1^{er} septembre, Brayann a été remplacé à la pause lors du match nul du NEC Nimègue chez le Fortuna Sittard (1-1).

Turquie, 31^e journée, 1^{re} division

Hatayspor s'incline 0-1 sur la pelouse de Galatasaray. Chandrel Massanga, titulaire, a disputé toute la rencontre. Le club de l'est de la Turquie est 15^e avec 2 points d'avance sur la zone rouge.

Turquie, 28^e journée, 2^e division

Genclerbirligi l'emporte 2-1 à Boluspor. Avec Francis Nzaba titulaire en défense centrale. Sakaryaspor s'incline à Saliurfaspor (0-2). Avec Simon Nsana titulaire et remplacé sur blessure dès la 18^e minute.

Camille Delourme

JOURNÉE INTERNATIONALE DES ARTISTES

Des animations diverses ont agrémenté l'événement

L'exposition-vente des produits artisanaux et objets culturels ainsi que les prestations des différents artistes ont ponctué la Journée internationale des artistes célébrée le 3 avril, à Pointe-Noire, en présence de Philippe Mboumba Madiela, conseiller socio-culturel du maire de la ville et de plusieurs invités.

La 7^e édition de la Journée internationale des artistes, prélude à la Journée mondiale de l'art qui sera célébrée le 15 avril, est une initiative du maître suprême Ching Hai, humanitaire et artiste qui excelle dans près de dix disciplines d'art pour honorer et célébrer tous les artistes qui apportent amour, réconfort et joie au monde.

« En cette Journée internationale des artistes, j'espère que le monde entier la reconnaîtra, la célébrera en grand, comme les autres fêtes, afin d'honorer les artistes... », avait-elle déclaré en janvier 2018 en lançant la journée.

Ainsi, depuis cette date, les artistes du monde entier se retrouvent pour souligner l'amour, la passion et la créativité qu'ils apportent à la société. Cette journée spéciale est célébrée aussi pour montrer le respect et l'appréciation des artistes de tous les domaines, vivants et passés, pour leurs nobles contributions à notre monde. Trop souvent, les artistes passent inaperçus et pourtant jouent un rôle si important dans la vie de tous les jours, a dit l'humanitaire et artiste.

Le 15 avril de chaque année, la célébration de la Journée mondiale de l'art contribue à renforcer les liens entre les créations artistiques et la société, à promouvoir une meilleure prise de conscience de la diversité des expressions artistiques et à mettre en valeur la contribution des artistes au déve-



La photo souvenir lors de la Journée internationale des artistes/Adiac

veloppement durable. C'est également l'occasion de remettre en lumière l'éducation artistique dans les écoles car la culture peut ouvrir la voie à une éducation inclusive et équitable.

Selon Claire, tenancière du restaurant végétalien Loving Hut, « les artistes ont beaucoup de mérites puisqu'ils créent des choses à partir du néant. Ils magnifient et rendent agréable notre quotidien

et notre environnement. Nous devons leur rendre hommage et aussi encourager ceux qui sont végétaliens. En effet, l'amour et la paix prônés signifient ne pas faire du mal à autrui comme les animaux. Nous devons plutôt les préserver et les sauvegarder en adoptant un régime végétalien. C'est en cela que nous allons lutter contre le réchauffement climatique, les guerres et

les maladies».

Pour Philippe Mboumba Madiela, conseiller socio-culturel du maire, Pointe-Noire, la ville centenaire, a bien voulu s'associer à cette journée pour communier avec les artistes parce qu'elle place l'art au cœur du développement. En lien avec le thème de la journée « Elargissons notre amour pour être inspiré », le conteur-griot Ongali Lembili, les ar-

tistes de la Tchikumbi et l'ensemble Bantu traditionnel Kongo ont égayé le public. Ils étaient ravis de participer à la fête qui a pris fin par la dégustation des mets végétaliens.

Signalons que le maître suprême Ching Hai, humanitaire de renommée internationale, initiatrice de la Journée internationale des artistes, est écologiste, auteure, créatrice, metteuse en scène. Ses actions sont orientées dans la protection de l'environnement, la préservation de la biodiversité, le reboisement, le développement durable et surtout l'alimentation végétalienne biologique. La proclamation de cette journée a eu lieu lors de la 40^e session de la Conférence générale de l'Unesco en 2019. C'est une journée qui vise à promouvoir le développement, la diffusion et la jouissance de l'art.

Le 15 avril de chaque année, les célébrations de la Journée mondiale de l'art contribuent à renforcer les liens entre les créations artistiques et la société, à promouvoir une meilleure prise de conscience de la diversité des expressions artistiques et à mettre en valeur la contribution des artistes au développement durable. C'est également l'occasion de remettre en lumière l'éducation artistique dans les écoles car la culture peut ouvrir la voie à une éducation inclusive et équitable.

Hervé Brice Mampouya

IN MEMORIAM

3 avril 1998 – 3 avril 2024



Voici 26 ans déjà que Raoul Omaniwé a été rappelé par le Seigneur.

A cet effet, le colonel Béranger Omaniwé et famille demandent à tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire.

NÉCROLOGIE

Maître Giscard Bavoueza-Guinot, notaire à Brazzaville, porte à la connaissance des parents, amis et connaissances que les obsèques de son fils, Yann Marcel Bavoueza-Guinot, auront lieu ce samedi 6 avril 2024 selon le programme ci-après :

- 9h00 : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville ;
- 10h00 : recueillement au domicile familial ;
- 12h30 : office religieux en la Paroisse Saint-François d'Assise ;
- 14h00 : départ pour le cimetière privé « Les élus du ciel » ;
- 16h30 : retour et fin de la cérémonie.

La veillée mortuaire a lieu au 34, rue Barthélémy Batantou, Château d'eau-Nganguoni, à Makélékélé, non loin de la pharmacie Jiré-Rapha et du petit marché du Château d'eau.



UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ADRESSER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr



SOLUTION :

Le mot-mystère est : RYTHME

P	E	M	I	O	D						
T	R	A	V	A	I	L	L	I	S	T	E
O	R	A	C	L	E	N	E	R	F		
S	T	E	L	E	G	I	V	R	E	E	
H	O	U	R	R	A	E	U	N			
Z	E	L	E	E	L	U	N	D	I	S	
S	E	N	P	I	S	T	O	L	E		
D	E	T	R	I	S	E	U	U			
P	E	X	E	C	U	T	E	R			
D	E	R	O	G	E	A	R	E	S		
C	A	T	A	L	A	N	U	T	E		
B	O	L	E	T	E	T	E	S	X		
L	I	I	R	R	I	T	E	N	T		
R	O	N	D	E	E	N	A	O	R		
S	E	R	R	U	R	E	U	S	A		

D	R	A	G	E	E	C	R	S
O	U	I	R	T	A	R	E	E
N	E	R	O	L	I	E	A	U
J	E	G	O	R	G	E	L	
O	R	S	V	E	R	S	E	E
N	U	C	E	E	N			
I	L	E	S	C	E	N	E	
E	N	O	R	M	E	R	U	T
N	E	R	F	M	A	R	I	A
T	D	S	E	V	E	L		
R	A	S	T	A	O	R	E	E
E	U	A	M	E	N	L		
E	X	I	G	U	S	A	U	F

• SOLUTION DE LA GRILLE N°183 •

7	2	9	5	6	8	4	1	3
8	3	4	9	1	7	5	2	6
6	5	1	3	4	2	8	9	7
3	1	7	8	5	6	9	4	2
9	6	5	4	2	3	1	7	8
2	4	8	1	7	9	6	3	5
5	7	6	2	9	1	3	8	4
1	8	2	6	3	4	7	5	9
4	9	3	7	8	5	2	6	1

• SOLUTION DE LA GRILLE N°168 •

9	5	6	2	1	3	8	4	7
1	2	4	7	8	9	5	3	6
3	8	7	6	5	4	9	1	2
4	6	3	1	7	5	2	8	9
8	1	5	9	4	2	7	6	3
2	7	9	8	3	6	1	5	4
7	3	1	4	2	8	6	9	5
5	9	2	3	6	1	4	7	8
6	4	8	5	9	7	3	2	1

MOTS CASÉS 10X13 • N°200

- 2 LETTRES**
AS - AU - ES - ET - IL - NE - NI - RE
- 3 LETTRES**
AME - ARE - ERE - GAZ - LET - LIT - LUT - NOM - NUE - SAC
- 4 LETTRES**
AGEE - ATRE - CLEF - EMET - LEON - LION - NANA - NENE - ORNE - OUZO - RIRA - ZEBU
- 5 LETTRES**
EFFET - EPINE - GAFFE - GITAN - MANGA - MAORI - MATON - TEINT - TRUIE
- 6 LETTRES**
AGREGE - ANISER - CEINTE - CITENT - ELEGIE - LARCIN - PRAIRE - SEANCE - SERTIE - SOCIAL - SOLEIL

ARCHIPEL DE L'ATLANTIQUE BIEN TRANSMIS	PARASOL NATUREL MUSIQUE DU MAGHREB	ENTRE CUBA ET LA FLORIDE AFRICAINE	VOISIN DU MEXIQUE	CAPITALE D'UN CONGO	TRANCHES DE VIE PASSEPREAU
EXPLOITE AU FAR WEST PROCHE			SATELLITES SOLUTION	FAIT DES CARTES DE FRANCE COUTUMES	
	PIMENTEE AU MAGHREB				PREMIER PRODUCTEUR MONDIAL DE CACA O
N'EST PLUS UN ENFANT	GALÉREZ PLANTE POTAGERE			PETIT PEPRN PLUS GRAND PAYS DU MONDE	PÉRIODES
	TASSERA CIRCULENT A BUCAREST				
PAROISSE LICHEN			QUANTITE MESUREE CAPITALE AU MAGHREB	ABIMAT	
				ABOUTI	EDOUARD FAMILIER PAYS DE L'EVEREST
UN DEGRE A LA CEINTURE	HULEE CAPITALE LUANDA	SANS EFFETS PRONOM PERSONNEL	PAR CONSEQUENT ACTINUM AU LABO		
		MISE EN DANGER MONTRE LES CROCS			FRONTIERE FRANCO-ALLEMANDE
		SE ALLEMAND SURFACE AGRICOLE		HOMME DE METIER RAPPEL	
COLONNATION CAPITALE AU MAGHREB	BONNE CARTE ERBILUM AU LABO		TOUF ETOINNE ALUMINIUM AU LABO		
			TRAINE DANS LA BOUE		
FRUITS DES BOIS					NEGATION

E	M	Y	Z	N	E	M	A	C	E	R	E	R	P	T
C	R	Y	P	T	E	P	A	T	T	U	Y	E	R	E
J	O	U	I	R	A	L	S	R	E	U	Q	I	L	C
L	O	O	T	R	C	E	R	R	Q	Y	B	N	C	U
I	M	V	D	A	J	R	E	E	R	U	T	S	O	P
A	A	O	I	A	C	T	V	I	N	R	I	D	N	J
R	N	R	M	A	O	I	A	S	E	M	N	S	C	R
O	E	C	E	P	L	I	R	I	D	A	P	L	E	O
C	D	R	S	S	O	U	T	A	N	E	A	R	P	U
L	I	E	T	T	E	U	O	H	C	C	L	E	T	L
A	D	N	O	F	O	R	P	C	I	E	A	M	U	E
N	N	E	J	G	I	I	V	D	N	O	B	L	E	A
G	A	A	E	U	X	O	A	E	B	A	R	I	L	U
I	C	U	V	E	R	R	U	E	S	N	E	F	F	O
S	S	O	L	I	D	E	C	L	E	N	C	H	E	R

- BARIL
- CALCAIRE
- CANDIDE
- CARICATURE
- CHAISIER
- CHOUETTE
- CLIQUER
- CONCEPTUEL
- CORAIL
- CRENEAU
- CRYPTE
- DECLENCHER
- DESPOTE
- EGOUTIER
- ENZYME
- FILMER
- FIOL
- INJURE
- JONQUE
- JOUIR
- JOVIAL
- MACERER
- MAJESTE
- MARQUIS
- MOITE
- NANDOU
- NOBLE
- OFFENSE
- PALABRE
- PARDON
- PIXEL
- POSTURE
- PROFOND
- RADICAL
- RESERVE
- ROULEAU
- SIGNAL
- SOLIDE
- SOUTANE
- TRAVERS
- TRIBUN
- TUYERE
- VERRUE

• SUDOKU • GRILLE N°182 • FACILE •

		3		6	2	7		
5	4		9		1			
	1	7		8		4		
4	5			1		2		6
	8						9	
7		6		4			8	5
		4		9		8	6	
			8		6		4	3
		8	7	3		5		

SUDOKU • GRILLE N°167 • DIFFICILE

	1							8
		2	6					
4		6		5	7			9
					1		7	3
		9		8		6		
1	7		2					
7			9	6		1		2
					5	4		
3								9

DIPLOMATIE

Le Congo et l'Azerbaïdjan posent les bases de leur coopération

A la faveur de la visite officielle de 72 heures qu'a effectuée le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, à Bakou, en Azerbaïdjan, les deux parties ont posé les jalons de leurs relations dans les domaines de l'agriculture, des énergies renouvelables, des mines, des hydrocarbures et de l'environnement.

Dans sa déclaration faite le 4 avril en présence de son homologue azerbaïdjanais, Ilham Aliyev, le chef de l'Etat congolais a indiqué que « cette visite qui a posé un jalon prometteur dans la construction de notre avenir commun avait pour but de concrétiser notre ambition de développer des relations de coopération multiformes, solides, durables et exemplaires ».

Les deux parties ont signé une déclaration commune dans laquelle elles ont réaffirmé leur attachement à la charte des Nations unies et au droit international. Elles ont signé un protocole d'intention en matière d'environnement et de développement durable et convenu de co-présider un événement de haut niveau en marge de la COP 29 qui sera organisé à Azerbaïdjan.

Cet événement portera sur les trois bassins forestiers tropicaux d'Amazonie, du Congo et de Bornéo et Mékong. Il connaîtra la présence des chefs d'Etat et de gouvernement des pays membres des trois bassins, du secrétaire général des Nations unies, du secrétaire exécutif de la Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques, des partenaires et d'autres personnalités. Les présidents Denis Sassou N'Guesso et Ilham Aliyev qui assurent respectivement la présidence de la Commission climat du Bassin du Congo et de la COP 29 se sont préoccupés de mobiliser



Les présidents Denis Sassou N'Guesso et Ilham Aliyev à Bakou/DR

la communauté internationale en faveur de la préservation de l'environnement.

Les deux chefs d'Etat se sont également engagés à promouvoir les liens économiques entre les deux pays dans les secteurs agricole, minier, pétrolier, gazier et des énergies renouvelables. Concernant les hydrocarbures, ils ont souligné l'importance d'un partenariat entre les sociétés pétrolières de leurs pays respectifs

(SNPC et Socar).

Les deux côtés ont ainsi convenu de la signature des accords d'assistance technique pour la modernisation de la Congolaise de raffinage et de formation dans les métiers du pétrole et de gaz entre la Société nationale des pétroles du Congo et la Socar.

« Pour ce qui est de l'agriculture, nous avons identifié ce secteur comme un axe prioritaire et essentiel de notre coo-

opération. Nous avons discuté des immenses opportunités de partenariat, notamment dans le secteur agricole où notre potentiel est énorme mais insuffisamment exploité », a déclaré le président Denis Sassou N'Guesso. Il a aussi énuméré les opportunités qu'offre le Congo pour le développement de l'élevage, de l'aquaculture, de l'industrialisation, de la production des engrais, de la promotion de l'industrie minière et du

partenariat public-privé.

Pour lui, le Congo et Azerbaïdjan font face aux défis similaires, notamment la diversification de leurs économies dépendantes des énergies fossiles. « Nous sommes persuadés que notre coopération permettra un échange d'expériences mutuellement bénéfique afin d'atteindre nos objectifs communs », a estimé le chef de l'Etat congolais.

Christian Brice Elion

DÉCOUVERTE

Les Azerbaïdjanais au mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza

Avant de quitter la République du Congo, la délégation azerbaïdjanaise en séjour de travail à Brazzaville a visité le mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza pour découvrir l'histoire du Congo et de son explorateur.

C'est dans le cadre de la coopération entre le Congo et l'Azerbaïdjan que la délégation azerbaïdjanaise, conduite par Youssouf Abdoulaye, a visité le mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, un haut lieu de l'histoire du Congo, afin de conforter les relations d'amitié entre les deux pays. Reçue à son arrivée par la directrice générale de cette institution culturelle, Bélinda Ayessa, la délégation azerbaïdjanaise a pris connaissance de l'histoire du Congo ainsi que de celle de son explorateur, Pierre Savorgnan de Brazza, à travers la visite guidée faite tour à tour par la directrice de cette institution et par son guide, Marcel Bouessé. « Nous sommes la première délégation de l'Azerbaïdjan qui a rendu visite au Congo. Nous pouvons dire que notre visite a été bien fructueuse, mais le moment le plus cru-



cial pour nous a été la visite au mémorial de Pierre-Savorgnan-de-Brazza. Je dois dire que Pierre Savorgnan de Brazza a été une grande personnalité, car tous ses efforts, tous ses engagements

étaient en faveur de l'univers. Nous tenons à remercier le président de la République d'avoir initié la création de ce mémorial », a déclaré le chef de la délégation azerbaïdjanaise, Youssouf Ab-

doulaye.

Aussi, très ému de connaître les idéaux de l'explorateur Pierre Savorgnan de Brazza, Youssouf Abdoulaye a reconnu qu'il était un grand homme dont la renommée dépasse le

Congo. « Nous vous félicitons pour tout votre engagement dans la réalisation de tous ces travaux. Merci beaucoup pour nous avoir accordé tout ce temps précieux. On a bien compris que Pierre Savorgnan de Brazza était une grande personnalité et nous sommes honorés de savoir que c'est vous qui gérez cet endroit et cela se voit que vous vivez vraiment toute cette histoire. Nous vous remercions ainsi que votre équipe. Ma délégation est touchée par votre manière de présenter cette histoire », a-t-il ajouté.

Au terme de la visite, Youssouf Abdoulaye a remis à Bélinda Ayessa un présent de verre "Armudu" dans lequel les Azerbaïdjanais boivent du thé noir, ce qui est une tradition dans leur pays.

Bruno Zéphirin Okokana